

ASCOQ

mon pays

MENSUEL

le N° 0,20 N.F.

Reprise des catéchismes

Quand ce journal vous parviendra, la période des congés touchera à son terme, les vacances des écoliers et des étudiants approcheront de leur fin.

Parents, il est temps de prévoir la rentrée.

Il est temps aussi de penser à la reprise des catéchismes. Vous voulez que vos enfants soient chrétiens, assurez-leur une formation religieuse satisfaisante.

**

Il existe dans votre paroisse toute une organisation de catéchismes pour les différents âges. Si votre enfant a suivi régulièrement l'an dernier le catéchisme de son âge, il passe au cours suivant à la rentrée de septembre.

Ceux qui auront 12 ans en 1963 se présenteront au catéchisme de M. le Doyen à l'église, à 7 h 30, les filles le lundi 17 septembre, les garçons le mardi 18 septembre.

Ceux qui sont nés en 1952 se présenteront au catéchisme de M. le Vicaire au patronage, rue du Général-Leclerc, à 7 h 30, les filles le lundi 17 septembre, les garçons le mardi 18 septembre.

Les enfants nés en 1953 ont une séance de catéchisme chaque jeudi à 11 h après la messe. Ils commenceront le jeudi 20 septembre.

**

Si votre enfant fréquente un établissement scolaire extérieur à la paroisse, à Lille ou ailleurs, il trouvera partout une organisation de catéchisme. Tous les établissements scolaires, publics ou privés, sont pourvus d'une aumônerie.

C'est le devoir des parents de s'en préoccuper. L'aumônier d'un établissement public ne peut pas s'occuper de votre enfant si vous ne l'avez pas demandé par écrit au Directeur de l'établissement. Cette demande doit être formulée par vous sur la fiche d'inscription.

Attention ! parents : il y a là pour vous un devoir grave. Sachez que cette formation religieuse ne se limite pas à la préparation de la communion solennelle : elle se poursuit dans toutes les classes des lycées et collèges, classiques ou modernes, jusqu'aux classes terminales de philosophie et de mathématiques. Pour que votre enfant profite de cette excellente formation religieuse, mettez-vous en rapport avec l'aumônier. Vous trouverez, affichée dans l'église d'Ascq, une liste de tous les aumôniers des établissements publics avec leur adresse.

**

Reste la question des catéchismes des plus petits, des enfants nés en 1955-1956. Vous savez que ces catéchismes sont donnés par des mamans-catéchistes dans les différents quartiers de la paroisse et qu'ils ont lieu le jeudi.

Un certain délai est nécessaire pour assurer la répartition de tous ces enfants. Les catéchismes de quartiers commenceront donc un peu plus tard : ils seront annoncés en chaire et dans le numéro d'octobre d' « Ascq, mon pays ».

(Photo « La Voix du Nord »)



M. Georges DELEBART, Président du Conseil Paroissial et Maire Honoraire, nous a quittés.

Survenu le samedi 21 juillet à 18 heures, le décès de M. Georges Delebart a mis en deuil notre commune dont il était une des plus anciennes figures et des plus estimées.

La paroisse a fait au président de son conseil paroissial des funérailles solennelles. S. Eminence le Cardinal Liénart avait délégué Mgr Prévost, vicaire général pour le représenter. M. le Doyen était assisté à l'autel par MM. les curés d'Anstaing et de Sainghin. Les anciens vicaires d'Ascq, MM. les abbés Planckeel et Hespel avaient tenu à s'associer aux prières de la paroisse ainsi que M. l'abbé Hardy, inspecteur des écoles libres. Près de la famille on remarquait la présence de M. le Maire, de M. le député Frys, du conseil municipal. La croix de la Légion d'Honneur était portée sur un coussin par M. Lesaint, secrétaire de mairie. Avant l'offrande M. le Doyen rappela le bel exemple de vie chrétienne donné par M. G. Delebart et évoqua sa mort édifiante. L'absoute fut donnée par Mgr Prévost.

Après les dernières prières au cimetière, M. le Maire adressa à son regretté prédécesseur un adieu plein d'émotion et de respect.

Nous reproduisons ci-dessous la notice qui a paru dans le journal la Croix du Nord.

Né à Ascq le 12 mai 1881, il fut élu maire en 1935. Il se trouvait à la tête de la commune quand éclata la guerre de 1939. Il eut à faire face à toutes les difficultés et exigences de cette période tourmentée. Il avait un profond sentiment de son devoir et de ses responsabilités. Dans la nuit du 1^{er} avril 1944, arrêté avec une foule d'hommes de sa commune, il n'hésita pas au milieu du tumulte, des cris furieux des allemands et du fracas de la fusillade, à aller trouver le chef des S.S. et à protester hautement contre le traitement infligé à ses administrés. Il ne fit qu'attirer sur sa personne la colère de cet officier, mais sa courageuse intervention eut au moins pour résultat de gagner du temps. Ces minutes précieuses sauvèrent la vie de 58 hommes car



(Photo « La Voix du Nord »)

bientôt arriva de Lille, la Feldgendarmarie qui fit cesser le massacre, 86 hommes étaient déjà tombés.

En 1945, M. Delebart demanda à être déchargé de ses fonctions municipales. En 1949, il eut la douleur de perdre sa femme, née Alice Desmarescaux.

En 1955, mourait son frère, M. l'abbé Pierre Delebart. Le 18 juin 1960 M. le ministre Bokanowski, accompagné de M. Hirsch, préfet du Nord, du Général Bertron et des parlementaires du Nord, vint le décorer de la Légion d'Honneur, ainsi que Mr Derache, cheminot. Son Excellence Mgr Dupont représentait Son Eminence le Cardinal Liénart.

Ce fut la dernière grande journée de cette vie si bien remplie. Depuis lors, il vivait très retiré, donnant son temps aux œuvres de piété et de charité. Il continuait cependant à s'occuper des intérêts de la paroisse, il était président du conseil paroissial.

Ses derniers jours furent tout à la prière et à l'offrande de sa vie.

Il eut sa lucidité entière jusqu'au dernier soupir. Il fit ses adieux à chacun, parents, familiers, amis, mit ordre à ses affaires, prévoyant les moindres détails de sa succession et de ses funérailles. Il laisse l'exemple d'un homme droit, intègre, courageux et plein de foi, conscient de ses devoirs de citoyen et de chrétien.

Pendant la cérémonie au cimetière

Ascq au fil des jours ...de vacances

Juillet, Août. Jolis mois de vacances. Et pour tous les travailleurs, trois ou quatre semaines de liberté. Mais quel tintouin pendant les onze autres mois pour préparer ce congé si l'on ne veut pas se disloquer au moment du départ !

Dès l'instant où plusieurs membres de la famille sont au boulot, il faut se mettre d'accord dès le mois de janvier sur une date, surtout si l'on veut faire mi-août au dehors.

Puis, choisir le lieu de vacances. Si les parents veulent envoyer les enfants au bain, encore faut-il que le père accepte de rencontrer la mer. A moins qu'il ne soit pêcheur, car dans ce cas votre déplacement risque de tomber dans le lac, ou qu'il ne soit amateur d'ascensions, alors vous choisissez Le Puy... Bref, il faut se fixer un but unique.

Ensuite, le mode de vie. Pour le camping en famille, vous devez choisir une bonne tente, mais si vous voulez emmener une vieille tante il vous faudra vous rabattre sur une location ou une pension de famille. Mais alors, attention, après Pâques vous ne trouverez plus que des pièces minuscules avec vue sur la cour et vous dormirez sur des matelas de noyaux de pêches.

Ayant pris toutes ces précautions, vous êtes partis le cœur léger, sous une pluie baillante, couverts de chauds lainages, vers une plage noyée dans la brume et vous avez pu dans votre logement de vacances vous livrer à de longues parties de cartes en attendant qu'apparaisse un pâle rayon de soleil. Ceci ne vous a pas empêché d'envoyer à vos connaissances des cartes postales représentant de gracieuses baigneuses ou des paysages de Côte d'Azur.

A moins que vous n'avez poussé un peu plus loin. Du moment que vous aviez perdu le Nord, vous trouviez un beau temps d'août. En somme, il suffisait de passer la Somme et de posséder la somme nécessaire au voyage...

C'est ce que vous diront tous

les colons et vous pouvez croire n'importe lequel qui jura que le Jura leur a révélé un ciel doux et un Doubs couleur de ciel.

Cette année, innovation : ce sont les garçons qui ont ouvert la colonie. Autre innovation : les gars se sont divisés dès le départ. Il y eut les en-car et les en-train. Cependant, les en-car ne manquaient pas d'entrain et bien que pour les trois quarts il n'y eut qu'une voiture, ils ne furent pas serrés pour autant, et c'est sans se presser qu'ils arrivèrent à bon port sur la terre ferme des Mussillons.

Quant aux en-train, ils avaient leurs quarts. Faut tout prévoir, l'entrain n'empêche pas la soif. Avec un petit air à gare, ils sont parvenus en train près des locaux de la colo. Il ne s'agissait que d'un quart...

Et ils sont revenus de même, et les filles sont parties. Puis les cyclistes ont quitté Ascq. Et notre commune s'est endormie : ce sont les vacances.

Le Reporter Fantascq.

A propos de la soutane : L'Héritage du Curé de Flers

On n'a jamais tant parlé du costume des prêtres. Les journaux en ont fait des tartines, à qui paraîtrait le mieux renseigné. Et quand les braves gens rencontraient leur curé ou leur vicaire, tout de suite ça revenait sur le tapis : « Alors, les prêtres vont quitter la soutane ? »

Et les uns d'approuver et les autres de blâmer.

Quelle affaire !

Ramenons-là à ses justes proportions : c'est une question bien secondaire et de peu d'importance. Non, l'habit ne fait pas le moine.

Jadis il y eut même des papes et des évêques qui exhortèrent les prêtres à ne pas se distinguer des gens du peuple. En l'an 428 le pape Célestin écrivait : « S'il faut nous distinguer du peuple ou des autres, que ce soit par la doctrine et non par le vêtement ». Ce pape souhaitait donc que les prêtres s'habillent comme tout le monde.

Mais nos gens sont ainsi faits qu'ils attachent plus d'importance au costume qu'à la foi et aux vertus chrétiennes.

Et puis, parce que depuis son enfance on a toujours vu les prêtres en soutane, on se figure que ça ne peut pas être autrement et qu'il en a toujours été ainsi. Or la soutane est un usage récent dans l'Eglise, du moins comme vêtement de ville. Jadis elle était un survêtement que le prêtre endossait à la sacristie avant de remplir ses fonctions liturgiques... et qu'il remettait au crochet quand il avait terminé.

Ce n'est guère qu'à partir de 1852 qu'elle est devenue pour le prêtre le vêtement de toute sa journée. En voulez-vous des témoignages ? Voici un trait que l'abbé Pierre Delebart rapporte dans sa « Petite Histoire d'Ascq » page 154 :

« Le 17 mai 1808, Maître Levavasseur, notaire à Ascq, eut à faire la vente des effets de feu Maître Charles-François Delahousse, curé de Flers, à la

requête de Maître Jean-Baptiste Delecour, curé d'Ascq, en exécution d'un testament du 15 mars 1808 (les notaires traitaient alors rapidement les affaires : ils ont perdu cette bonne habitude). Voici quelques articles : une paire de boucles d'argent à souliers vendue 17,50 frs au curé de Wasquehal. Une veste et une culotte de velours 24 frs, une veste et une culotte de drap noir 13,50 frs, une veste et une culotte en casimir 8,25 frs. Un gilet et une culotte de drap de soye 5 fr. Un frac (redingote) de belge 23 frs vendu au curé d'Annappes. Une soutane et une ceinture de soye 16 frs au curé de Wasquehal. »

Ainsi ce défunt curé de Flers si bien pourvu en redingote, vestes, gilets et culottes, n'avait qu'une seule soutane. Bien sûr, car elle ne servait que pour les fonctions à l'église. En 1808 la culotte à la française et les souliers à boucle d'argent sont le costume habituel des bourgeois et des notables. Le pantalon est encore un vêtement révolutionnaire, qu'on regardait avec mépris, symbole des idées avancées. Témoin ce garçon boulanger de Lille en 1818 qui s'appelait — admirez l'énergie des prénoms — Brutus, Sans-culotte Gilmant. Celui-là portait assurément un pantalon.

Du temps où j'étais jeune vicaire à Ascq, j'écoutais volontiers des personnes âgées qui avaient bien connu Maître Célestin Dillies, qui fut curé d'Ascq à partir de 1840. Ces personnes se souvenaient que chaque matin, à 4 heures, on voyait M. Dillies en culotte aller ouvrir l'église. Dans la journée, quand il s'occupait au jardin, il était en culotte et si quelque paroissien lui rendait visite, il le recevait dans cette tenue. Personne n'y trouvait à redire. Ce curé s'habillait encore comme les bourgeois de sa jeunesse. Mais en 1840 le port continu de la soutane commençait à se généraliser. Déjà l'abbé Dillies devenait une exception. En 1852 l'autorité diocésaine de Paris interdit strictement aux prêtres l'usage de la redingote. Les autres diocèses de France l'imitèrent. Comme l'écrivait récemment le P. Rouquette : « On a oublié en 1952 de célébrer un centenaire à Paris, celui de la soutane ».

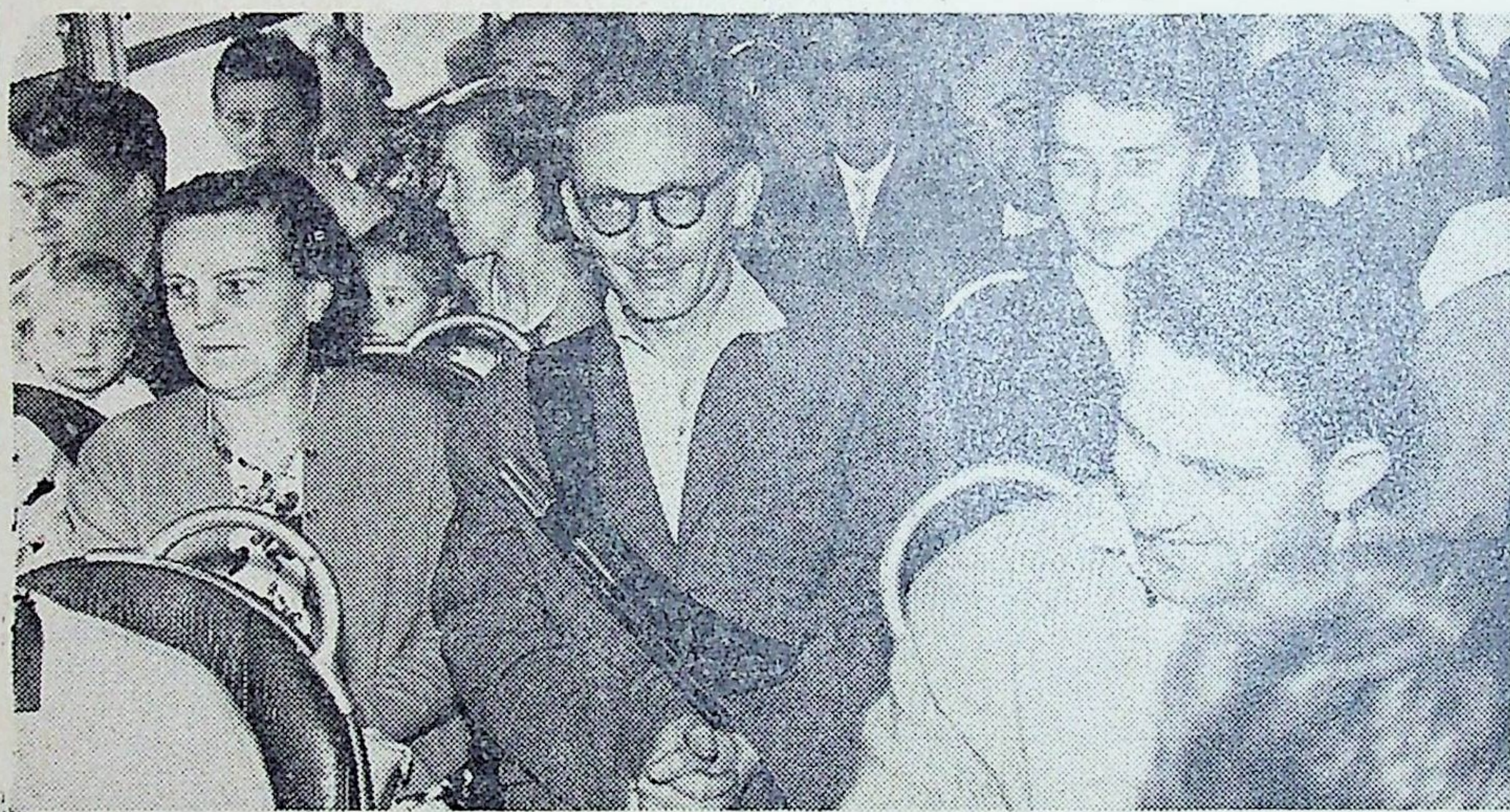
N'attachons donc pas à ce vêtement une importance excessive. Des choses passent, des usages changent, on ne vit plus comme en 1850. Dans les archives paroissiales, parmi les avis que donnait M. Dillies pour le temps pascal, je trouve celui-ci : « Je vous préviens que ne confesserai point avant 4 heures du matin... Peut-être cette restriction faisait-elle maugréer ses paroissiens d'alors.

Oui la vie change. Seuls restent invariables la foi de l'Eglise, son Credo et les préceptes de l'Evangile : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes tes forces et ton prochain comme toi-même ». Là se trouve l'essentiel, tout le reste change et passe.

L. WECH.

La Philharmonie en voyage

(Photo « La Voix du Nord »)



Les membres de la Philharmonie et leur famille ont passé une journée à la mer. Par autocar ou par voitures particulières, ils

gagnèrent Malo-les-Bains où les musiciens donnèrent un concert apprécié.

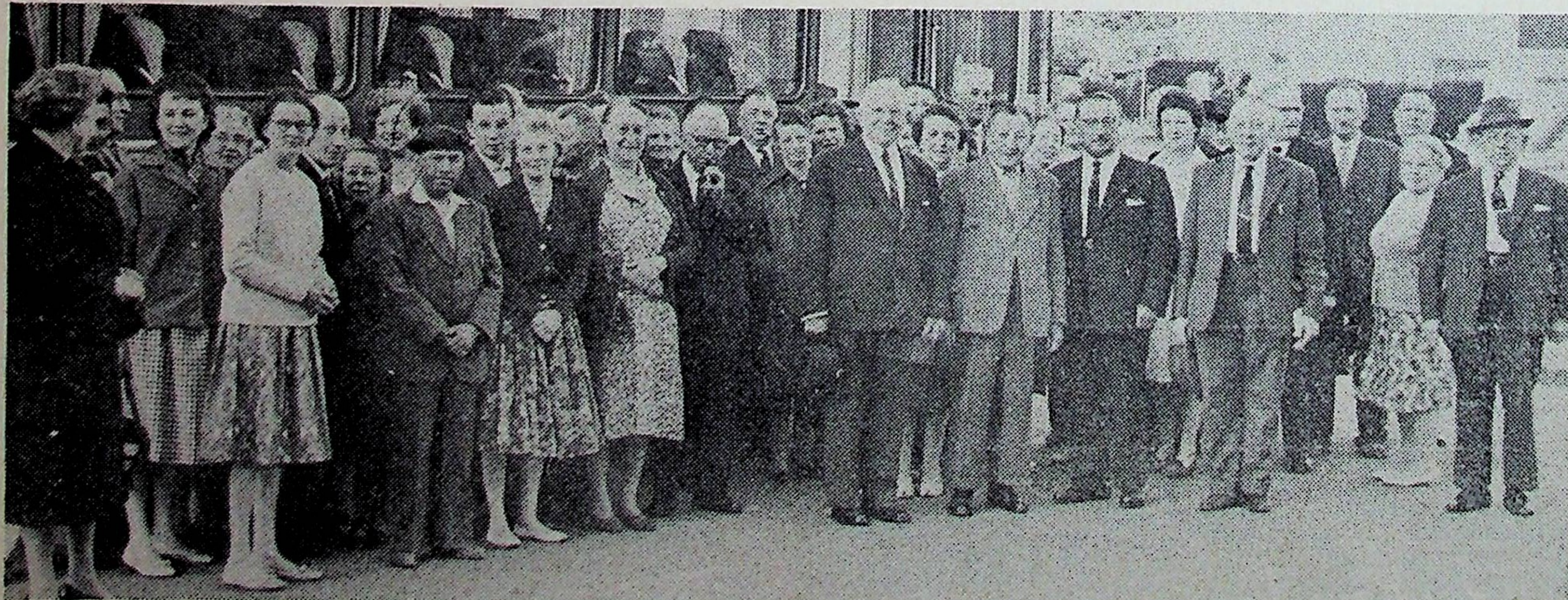
Le temps ne fut pas très beau mais qu'importe, les

voyageurs revinrent enchantés de leur excursion.

Notre photo : Dans l'autocar avant le départ.

M.B.

Les A. C. P. G. et leurs familles en excursion à Bouillon



Les A.C.P.G. et leurs familles ont participé à une excursion qui les mena à Bouillon.

Au nombre de 55, ils montèrent dans un confortable autocar qui allait leur faire parcourir près de

500 km dans la journée.

M. Dumortier, maire, était du voyage, ainsi que MM. Fourmestiaux, prési-

dent ; Dujardin, vice-président des A.C.P.G. ; Loyez, président des A.C. etc...

M.B.

LES JOUEURS DE L'UNION SPORTIVE ONT REPRIS L'ENTRAÎNEMENT

Après un très court repos, les joueurs de l'Union Sportive ont repris, depuis le dimanche 15 juillet, le chemin du stade Gaston-Baratte.

L'an dernier, on s'en souvient, l'équipe 1 A avait eu

che, malgré les vacances, nous avons pu en dénombrer 22 qui n'avaient pas peur de « mouiller le maillot ». Cette participation massive aux entraînements est la preuve certaine qu'un moral de ga-

membres de la formation première manquaient à l'appel. Les places seront chères et la préférence sera donnée, en toute justice, à ceux qui seront en excellente condition physique. Ne nous étonnons donc pas



(Photo « La Voix du Nord »)

Les joueurs écoutant les conseils de M. Evrard Stien, leur entraîneur.

un début fort difficile et ce n'est qu'aux matches-retour qu'elle avait montré ses véritables possibilités. Il ne devrait plus en être de même cette saison car, physiquement, les joueurs seront fin prêts quand sera donné le coup d'envoi de la compétition officielle.

Car, nous avons pu nous en rendre compte, ce n'est pas à un entraînement pour rire que sont conviés les porteurs du maillot de l'U.S.A. Sous la direction de M. Evrard Stien, ancien moniteur d'E.P. et beau-fils de M. Albert Hoyaux, ils participent d'abord activement à un cross-country, puis, sur le terrain même, ils exécutent quelques mouvements d'éducation physique. Cette séance terminée, les joueurs ont alors le droit de « frapper » dans le ballon.

Le club comptera, cette année, 55 licenciés dont 20 juniors et cadets, et diman-

gneur anime chaque équipier. Remarquons, en passant, que bien peu des

que chacun tient à être en forme pour le jour « J ».

M.B.

LE DOCTEUR HENRI DELEZENNE NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Nos lecteurs d'Ascq et d'Annappes et en général tous ceux qui bénéficient des soins du docteur Henri Delezenne, se réjouiront avec nous, de la distinction qui vient de lui être décernée. C'est en effet, au titre du ministère de la Santé publique et de la Population que le docteur Delezenne vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

Le récipiendaire, qui est né à Genech en 1882, s'installa à Ronchin, en 1907, après de solides études faites au collège de Saint-Amand, puis aux Facultés Catholiques de Lille. Il arriva à Ascq, trois ans plus tard, et en 1934, il céda son cabinet à son gendre, le docteur Denis. Il n'allait cependant pas quitter notre région où il était déjà si estimé. C'est à Annappes qu'il se fixa et sa profession qu'il a élevée au rang de sacerdoce, il continua à l'exercer, à la satisfaction générale jusqu'en 1959.

Le docteur Delezenne allait avoir 78 ans. Il avait bien mérité de se reposer après une vie de dévoue-

ment tout entière consacrée à ses malades.

A une époque où la Sécurité sociale n'existait pas, il « oublia » bien souvent de réclamer ses honoraires à des familles dans le besoin. De même, durant de nombreuses années, il donna des consultations gratuites aux membres des sociétés locales. Son sens du devoir poussé au paroxysme n'avait d'égal que sa gentillesse.

Le docteur Delezenne fut aussi, durant dix ans, médecin-conseil pour le Nord, de la Mutuelle agricole, membre du bureau de l'ordre des médecins et de la Chambre syndicale et vice-président de la section de Lille.

En lui décernant la croix de chevalier de la Légion d'honneur, le ministre de la Santé Publique a voulu reconnaître en lui l'homme droit et honnête qui exerça sa profession avec une rare conscience.

Nous nous associons aux très nombreux amis du docteur Delezenne pour lui présenter nos vives félicitations.

M.B.

La presse nous abreuve de faits-divers scandaleux : hold-up, violences, inconduites, divorces, etc... A croire que le monde n'est plus qu'un ramassis de bandits. Grâce à Dieu, il reste encore des braves gens, beaucoup de braves gens. Mais les journaux n'en parlent pas. « Ascq mon pays » se permet de vous citer deux faits récents et proches. D'abord cette lettre reçue par les Religieuses.

BEAUX GESTES !

« Ma Sœur, dans notre récente visite dont le but était de vous demander l'inscription de notre petite fille à la colonie de vacances que vous organisez, vous nous avez dit que certains enfants inscrits ne pouvaient participer à la colonie parce que leur papa avait perdu son emploi. Nous serions

heureux de permettre à une famille dont le cas vous semble particulièrement critique d'envoyer quand même un enfant en colonie... Et voici un autre fait qui mérite d'être connu. Au début de juillet la famille de M. André Damay avait la

douleur de perdre une char-

mante petite fille de 7 ans, Juliette. Aussitôt tout le quartier voulut se cotiser pour que la tombe de cette petite fille fut marquée d'une pierre tombale durable.

Les parents, infiniment touchés de ce geste, ont demandé à notre journal d'exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui ont participé à cette collecte.

Oui la charité est toujours vivante.

M.B.

Manifestation en l'honneur de M. Dumortier, Maire

A l'issue de la manifestation traditionnelle du 14 juillet, une cérémonie intime s'est déroulée dans une salle de la mairie, en l'honneur de M. Henri Dumortier, maire, qui vient de se voir décerner, comme on le sait, la médaille d'argent départementale et communale.

Autour du décoré, on notait le chanoine Wech, curé-doyen ; MM. Maurice Truffaut, ancien adjoint au maire ; Aimé Fourmestaux, premier adjoint et Lesaint, secrétaire général de la mairie.

Dans la salle, les membres du Conseil municipal entouraient la famille de M. Dumortier.

M. Fourmestaux vanta les qualités humaines du premier magistrat de la cité ainsi que son sens aigu de l'organisation. Il rappela tout ce qui avait été entrepris et réalisé, grâce à lui : aide aux personnes âgées, aux sociétés, travaux d'em-

bellissement de la commune, construction de logements, etc...

L'orateur, avant de remettre la distinction à M. Dumortier, assura que l'honneur qui était fait à ce dernier, allait rejaillir sur la ville tout entière.

Des fleurs furent alors remises au maire qui exprima sa profonde gratitude à l'assistance : « C'est un climat de profonde et réciproque sympathie qui règne au sein du Conseil municipal », dit-il, puis il remercia de leur présence le cha-

noine Wech et M. Truffaut.

Au nom de la paroisse, le chanoine Wech tint à s'associer aux paroles élogieuses prononcées par M. Fourmestaux, félicitant tout à la fois, le maire de la commune et l'ami.

M.B.

(Cliché « La Voix du Nord »)



Les membres de la famille du nouveau décoré et des Conseillers municipaux.

Prochainement...

Ouverture d'une
CRÈMERIE

CHEZ

M^{me} Marcel GRIMONPONT

76, rue du C^t Leclerc à Ascq

SPECIALITÉS de PRODUITS
LAITIERS, FERMIERS,
Toutes VARIÉTÉS de FROMAGES
INSTALLATION FRIGORIFIQUE
VOUS ASSURANT
FRAICHEUR et PURETÉ

Des centaines d'enfants partis pour la colonie de Mussillons sont rentrés radieux de leur séjour

Jeudi 5 juillet, 18 h. Une grande animation règne dans la cour du patronage. Un car confortable attend l'heure du départ de la première colonie des Mussillons. Parmi les garçons d'Ascq et d'Annappes, les plus vieux montent dans l'autocar qui démarre aussitôt pour le Jura, via Reims. Les autres, accompagnés de l'abbé Chavatte se dirigent vers la gare. Durant le voyage, les pronostics vont bon train.

« C'est nous qu'on arrivera les premiers, ou c'est le car ? »

Dans la brume matinale, le car s'arrête et quelques instants plus tard la colo se trouve au complet : en un temps record les colons s'installent : la colo 1962 démarre d'un bon pied... C'est maintenant l'heure du courrier, voici ce qu'écrivit un des enfants :

Chère Maman, Cher Papa,

... Je m'amuse bien : on balaie le dortoir tous les jours et y en a qui font les waters,

mais ils s'amusez plutôt avec le tuyau d'arrosage ! Moi, j'aime pas l'eau : on doit se laver deux fois par jour et il y a des douches. Hier je me suis baigné et Jean-Luc m'a fait boire une tasse. Il fait chaud, alors on doit aller à la sieste et le dirigeant y passe des disques. Hier on a fait un jeu de piste et c'est mon équipe qui a gagné. On a été dans la forêt on a fait une cabane avec des branches et de la mousse. J'ai attrapé aussi une sauterelle mais j'ai pas eu peur. J'espère que tu t'ennuies pas à Ascq. Les entraîneurs y sont partis camper à St-Claude. Ils ont joué à la veillée dimanche et on a bien ri. Y en a un qui faisait le clown, Milou je crois. Samedi y a plu et on a vu du cinéma. Dimanche on a bien mangé aussi : y avait des fleurs sur la table et des guirlandes au plafond. On se couche à 9 h et j'ai pu de voix alors l'infirmière m'a donné une pastille et ça va mieux. Je veux revenir l'année prochaine

mais pour plus longtemps. J'espère qu'il ne pleut pas à Ascq et que Minou se porte bien...

C'est dans une bonne ambiance que tous nous espérons

nous retrouver l'année prochaine car le jumelage d'Ascq et d'Annappes a été très profitable pour tous.

L'équipe des dirigeants

Echos des beaux jours

Les jeunes de la Colonie vous invitent à revivre avec eux les bons moments passés aux Mussillons. Ils organisent une fête de retour le dimanche 16 septembre au patronage des garçons.

Elle commencera par un apéritif-concert avec vente de pâtisserie.

L'après-midi, à partir de 16 heures il y aura des jeux et attractions nouvelles, un théâtre de marionnettes « le Caste-

let Lillois ». Le soir à 19 h veillée par les jeunes de la colonie et du camp. Frites et gaufres.

Vous pouvez commander votre pipe de Saint-Claude et tout autre souvenir en provenance du Jura.

Voire présence sera un encouragement pour tous ceux qui se sont dévoués au service de vos enfants. Ils vous en remercient d'avance.

D. Pinchon, vicaire.

Ceux de la première vague



... et celles de la seconde, non moins joyeuses, qui suivirent (Cliché « La Voix du Nord »)



Préparation au mariage

Des questions graves se posent aux fiancés : problèmes médicaux, questions de caractère, point de vue religieux.

Des médecins, des ménages et un prêtre y répondent au centre lillois de préparation au mariage.

Conférences-débats en trois soirées à 20 heures, 99, rue Nationale à Lille.

Septembre : Lundi 24, mercredi 26, vendredi 28.

Octobre : Lundi 22, mercredi 24, vendredi 26.

Si ces soirées ne vous conviennent pas, vous pouvez avoir la même préparation en un seul dimanche à Lille, 124, boulevard Vauban, le dimanche 7 octobre de 9 h 30 à 17 h 30 (avertir pour le repas).

Un foyer heureux, ça se prépare.

M. et M^{me} Mochez-Deblock, M. et M^{me} Van Moerbèke-Descamps, vous font part du mariage de leurs enfants,

Geneviève et Pierre qui a eu lieu le lundi 3 septembre à 11 heures, en l'église de Blanc-Misseron.

Nos joies...

Ont reçu le baptême :

Sabine Vyncke. — Yves Bertrand. — Marielle Dubaele. — Emile Gavelle. — Joseph Lamérand.

Se sont unis par le sacrement du mariage :

Jules Balory et Nicole Houzé. — Lucien Buisset et Claudette Delécluse. — François Caldi et Simone Montel. — Daniel Rotsaert et Danièle Durieux. — Claude Menu et Francine Coilleau.

Nos deuils...

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.

Noémie Rasson-Duthoit, 72 ans. — Emile Libre, 68 ans. — Juliette Damay, 7 ans. — Robert Moyson, 58 ans. — Marguerite Escoufflaire, 65 ans. — Marcel Lahousse, 56 ans, Georges Delebart, 81 ans. — Valérie Cousin-Planckeel, 83 ans. — Jeanne Damide-Delerue, 87 ans. Léona Delaby-Decourselle, 48 ans. — Adèle Daumerie, 82 ans.

Le 28 juillet ont été célébrées dans notre église les obsèques de M^{me} Victor Cousin, mère de l'abbé Maurice Cousin, ancien vicaire d'Ascq, qui fut victime du massacre du 2 avril 1944.

De nombreux Ascquois qui n'ont pas oublié ces tragiques événements, étaient présents aux funérailles de cette vénérable octogénaire. La messe fut chantée par M. l'abbé Jean Planckeel, neveu de la défunte. Elle repose maintenant dans notre cimetière près de son mari et de son fils. On aimera aller prier sur sa tombe.